

<b>Achat</b>	Potentiel	122%
<b>Objectif de cours</b>	<b>2,00€ (vs 2,30€)</b>	
Cours au 30/08/2011 (c)	0,90 €	
NYSE Marché Libre		
Reuters / Bloomberg		
	MLSEN.PA / MLSEN.FP	

# Planet.fr

Media

## Repositionnement et investissements signent le S1 2011

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	-40,0%	-29,7%	-60,7%	-50,0%
Perf Small 90	-5,0%	-10,9%	-17,7%	25,1%

Informations boursières (en M€)			
Capitalisation (M€)	2,8		
Nb de titres (en millions)	3,1		
Flottant	26%		
Volume 6 mois (titres)	185		
Extrêmes 12 mois	0,90 €	2,39 €	

Données financières (en M€)					
	au 31/12	2009	2010	2011e	2012e
CA		2,7	2,9	3,3	3,9
var %		0,0%	4,4%	15,7%	19,2%
EBE		-0,3	-0,1	0,2	0,6
% CA		-10,2%	-2,0%	6,8%	14,5%
ROC		-0,5	-0,2	-0,2	-0,1
% CA		-18,8%	-7,3%	-6,1%	-1,5%
RN pdg		-0,6	-0,3	-0,2	-0,1
% CA		-20,4%	-10,1%	-7,2%	-2,6%
Bnpa (€)		ns	ns	ns	ns
Gearing (%)		41%	-25%	195%	365%
ROCE (%)		-42%	-30%	-14%	-4%
ROE (%)		-93%	-51%	-72%	-44%
Dette nette 2010		-0,1			
Dividende n		-			
Yield (%)		-			

Ratios				
	2009	2010	2011e	2012e
VE/CA (x)	1,1	1,1	0,9	0,8
VE/EBE (x)	ns	ns	13,9	5,5
VE/ROC (x)	ns	ns	ns	ns
PE (x)	ns	ns	ns	ns

**Analyste :**  
 Cécile Aboulian  
 01 44 70 20 70  
[caboulian@euroland-finance.com](mailto:caboulian@euroland-finance.com)

### Contact société

Suite à un contact société, nous revenons sur la publication des résultats S1 de Planet.fr et sur la stratégie adoptée au S2. Le CA S1 est ressorti ainsi à 1.52 M€, en hausse de 9% avec un CA Publicité à 1.3 M€ (+11%). Le début d'année est marqué par un recul du CA au T2 (-7.8% vs +34.8% sur le T1) lié à la baisse des ventes d'espaces publicitaires sur les sites de Planet.fr et à un ralentissement de la vente d'e-mails (base de données). L'EBE S1 ressort à -41k€ (vs -83k€ au S1 2010) et le RN S1 à -294k€ (vs -195k€ au S1 2010).

### Commentaires

La baisse sur le T2 de la vente d'espaces publicitaires est liée à un taux de remplissage de l'inventaire moins élevé que prévu. La communication sur un positionnement senior des sites internet de la société auprès des agences aurait limité le nombre de briefs reçus par Planet alors même que les sites ont également une forte exposition à la cible Actualités et CSP+. Planet s'est engagé depuis avril 2011 dans un repositionnement de ses sites (classé comme site d'actualité au lieu de portail communautaire chez Nielsen depuis mai 2011) et devrait bénéficier sur le S2 de briefs pour des campagnes sur des cibles Actu et CSP+.

Concernant la base de données, le CA ressort en hausse de 34.0% sur le S1 avec, toutefois, un fléchissement sur le T2. Planet.fr a effectivement été impacté par un durcissement de la délivrabilité des mails (davantage de mails sont désormais classés en spams) ainsi que par une tendance baissière du prix de vente du lead (les ventes de leads représentant plus de 50% du CA généré par la base de données).

Au S2, Planet.fr devrait bénéficier des investissements dans le CRM (outils + recrutement depuis mi-juillet), avec un impact positif sur le prix de vente de ses leads et la délivrabilité des mails. La société devrait bénéficier également des investissements en SEO (référencement naturel) qui, décalés d'avril à novembre, devraient permettre d'atteindre 4.5 millions de VU en décembre 2011 sur tous les sites. Nous estimons que ces investissements devraient cependant peser sur la marge de Planet.fr au S2.

Compte tenu de la baisse du CA observée au T2, des investissements sur la base de données et du coût du lead, nous ajustons nos prévisions de CA 2011 de 3.5 M€ à 3.3 M€ (+21.6% sur le S2 2011) et de CA 2012 de 4.4 M€ à 3.9 M€. Avec la mise en place du CRM et du SEO au S2, nous ajustons également l'EBE 2011 à 0.2 M€ (vs 0.5 M€) et l'EBE 2012 à 0.6 M€ (vs 0.9 M€).

### Recommandation

**Compte tenu des ajustements réalisés sur nos prévisions de CA et d'EBE 2011, 2012, nous abaissons notre Target Price à 2.0€ (vs 2.3€). Compte tenu de la baisse récente du titre, nous maintenons notre recommandation à Achat.**

### Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Finance portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

**Achat :** Potentiel de hausse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux satisfaisants à excellents.

**Neutre :** Potentiel du titre compris entre -20% et +20% en absolu par rapport au cours actuel.

**Vendre :** Potentiel de baisse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux dégradés ou valorisation excessive.

**Sous revue :** La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), un changement d'analyste ou une situation de conflit d'intérêt temporaire entre Euroland Finance et l'émetteur.

### Historique des recommandations sur les 12 derniers mois :

**Achat :** Depuis le 01/09/2010

**Neutre :**

**Vendre :** (-).

**Sous revue :** (-).

### Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).

2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.

3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.

4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.

6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).

7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

### DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Non	Non	Oui

\* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Finance s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Finance, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre.

Il est important de noter qu'EuroLand Finance conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Finance à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Finance attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Finance dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

EuroLand Finance est réglementée par le CECEI, la Commission bancaire et l'Autorité des marchés financiers et a mis dans ce cadre en place des procédures appropriées de séparations des activités visant en particulier à prévenir les conflits d'intérêt entre ses activités de Recherche et ses autres activités. Ces « Murailles de Chine » peuvent être détaillées sur demande auprès du Responsable de la conformité. A la date de cette publication, EuroLand Finance peut être en conflit d'intérêt avec l'émetteur mentionné. En particulier, il se peut ainsi que EuroLand Finance ou toute personne morale ou physique liée, leurs dirigeants, leurs représentants légaux ou leurs salariés aient investi pour leur propre compte ou agissent ou envisagent d'agir, dans les douze mois à venir, en tant que conseiller, apporteur de liquidité, teneur de marché d'une des sociétés mentionnées dans cette publication.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Finance. Ce document ne peut être distribué au Royaume-Uni qu'aux seules personnes autorisées ou exemptées au sens du UK Financial Services Act 186 ou aux personnes du type décrit à l'article 11(3) du Financial services Act. La transmission, l'envoi ou la distribution de ce document sont interdits aux Etats-Unis ou à un quelconque ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (au sens de la règle « S » du U.S. Securities Act de 1993).

EuroLand Finance est une entreprise d'investissement agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI). En outre l'activité d'EuroLand Finance est soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**EuroLand Finance**  
17 avenue George V  
75008 Paris  
01 44 70 20 80